



Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil

22 avril 2024 à 8 h

AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Donné par la directrice aux opérations, greffière-trésorière adjointe, qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle aura lieu à la salle du conseil municipal, le **22 avril 2024 à 8 h** avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation de l'intégration de municipalités de la MRC de Kamouraska à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska Ouest
4. Remplacement de l'automate à l'usine d'eau potable
5. Modification à la résolution 19-06-13 pour modifier la source des fonds
6. Modification à la résolution 23-11-18 pour modifier la source des fonds et le numéro de la pompe
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

Nancy Chassé
Directrice aux opérations, greffière-trésorière adjointe